

REGLEMENT

Article 1: Course pédestre de 14 Km (plus de 80% sur chemins de terre) - Allure libre - Ouvert aux licenciés et non licenciés, à partir de la catégorie cadet.

Article 2: Tout participant licencié a l'obligation de présenter sa licence. Les participants non licenciés doivent signer l'attestation figurant sur le bulletin d'inscription ci-contre et fournir un **certificat médical** (original ou photocopie) datant de **moins de 1 an** et attestant l'**aptitude à pratiquer la course à pied en compétition**.

Article 3: 4 ravitaillements (Km 2; Km 6; Km 8,5; Km 11,4) sont installés sur le parcours, plus un à l'arrivée.

Article 4: Les points kilométriques successifs sont mentionnés par affichage sur des panneaux disposés sur le parcours.

Article 5: Un classement général est prévu à l'arrivée ainsi qu'un classement par catégorie.

Article 6: Les mineurs doivent impérativement compléter et faire signer l'autorisation jointe au bulletin d'inscription par un représentant légal.

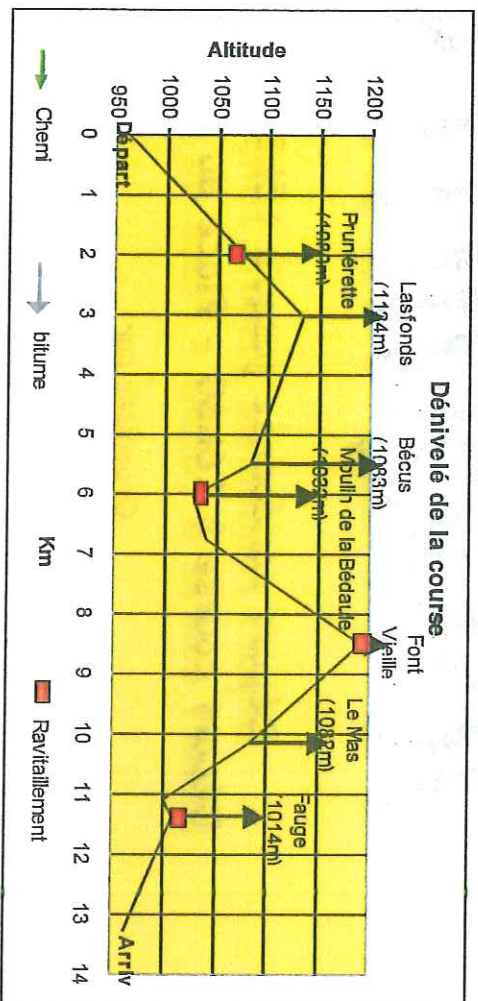
Article 7: La participation à la course des jonquilles sera sous l'entière responsabilité des coureurs avec renonciation à tout recours contre les organisateurs quel que soit le dommage subi ou occasionné et ce avant, pendant ou après l'épreuve. Tous les participants devront s'assurer individuellement. L'organisation est couverte par une assurance responsabilité civile.

Article 8: Les organisateurs se réservent seuls le droit d'interpréter le règlement.

Article 9: La participation à l'épreuve implique l'acceptation tacite du présent règlement.

Chaque participant se verra remettre un lot et les premiers de chaque catégorie seront récompensés. Aucun concurrent ne sera récompensé deux fois.

Inscriptions et retrait des dossiers pour la course à partir de 13H30 à la salle des fêtes de Fournels.



BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom: Prénom:

Date de naissance:/...../.....

Licence N° Club

Sexe: Féminin Masculin (rayer la mention inutile)

Adresse:

.....

Je déclare avoir lu et accepte le présent règlement.

Date: Signature:

Pour les personnes n'étant pas licenciées, dater et signer l'attestation suivante.

Je déclare avoir en ma possession un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins de 1 an et m'engage à le présenter aux organisateurs et une assurance individuelle adaptée à ce type d'épreuve sportive.

Date: Signature:

Pour les mineurs, faire compléter et signer par le représentant légal l'autorisation suivante.

Je soussigné(e) Représentant légal de l'enfant mineur inscrit sur ce bulletin, l'autorise à participer à la course pédestre des jonquilles, et ce sous mon entière responsabilité.

Signature:

Droits d'inscription à la course:

- 8 € jusqu'au 1er Mai 2012
- 10 € le jour de la course

Le circuit est ouvert aux marcheurs. Droits d'inscription de 8 € avec ravitaillements le long du parcours et récompense pour chacun à l'arrivée. Départ 15H30 au plus tard.

Bulletin à compléter et renvoyer à:
ASCF - Village - 48 310 FOURNELS

Possibilité de restauration sur place sur réservation



ST CHELY D'APCHER



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE NOALHAC



FRUITS
LÉGUMES

BOUCHERIE
CHARCUTERIE

CAVE A FROMAGES

CAVE THE

CAVE AVINS

EPICERIE FINE

PAIN VIENNOISERIE

Heures d'ouverture
Du Lundi au Vendredi 9h à 12h 13h à 19h 30 à 19h 15
Le Samedi 9h à 12h 13h à 19h 15
Le Samedi 9h à 12h 13h à 19h 15



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE FOURNELS

IPNS

Ne pas jeter sur la voie publique

Course Nature (14 Km)

Randonnée pédestre

Courses enfants 15 h

FOURNELS (Lozère)

Samedi 05 mai 2012

COURSE

DES



JONQUILLES

Départ randonnée jusqu'à 15h30

Départ course à 16h30 - Place du Foirail

Organisée par

L'Association Sportive du Canton de Fournels

Renseignements:

Philippe Bonhomme: 04 66 31 35 65 - 06 71 50 80 65